

Compléments

Demande d'examen au cas par cas – Réaménagement de la place Chanoine Boursier– Villeurbanne – 69
N° de dossier : 2026 – KKPP - 6336 – N 13035

Comme suite à votre demande de compléments en date du 26 février 2026, nous vous prions de trouver ci-après les éléments de réponse demandés.

• Caractéristiques du projet : *pour bien appréhender le projet il est important de présenter en distinguant les périodes avant et après les travaux :*

◦ *le total des surfaces imperméabilisées et le total des surfaces végétalisées ;*

Réponse :

Bilan des surfaces actives avant et après les travaux :

	Existant	Projeté
Surfaces imperméables (m²)	15 153	14 153
Surfaces végétalisées et perméables (m²)	4 190	5 190
TOTAL	19 343	19 343

◦ *parmi les mètres linéaires de voiries qu'il est prévu d'aménager, il conviendrait de distinguer ceux qui seront consacrés aux itinéraires sécurisés en vélo et/ou surfaces dédiées aux modes de déplacement actif en général ;*

Réponse :

- Suppression d'une voirie circulée et d'une piste cyclable rue Anatole France Est pour création d'une aire piétonne (hors carrefour avenue Henri Barbusse) : - 85 ml
- Suppression d'une voirie circulée et d'une bande cyclable rue Anatole France pour création d'une aire piétonne : - 67 ml
- Suppression d'une voirie circulée et d'une bande cyclable rue Michel Servet pour création d'une aire piétonne : - 181 ml
- Conservation d'une bande cyclable rue Anatole France Ouest : 61 ml
- Création d'une bande cyclable rue Racine : + 185 ml
- Création d'une connexion cyclable axe Racine sur la place Chanoine Boursier : + 106 ml
- Suppression de voiries circulées pour extension et création d'aires piétonnes : +2 800 m²

Bilan global : Le solde net pour les itinéraires cyclables est de - **42 ml**, compensé par une **piétonnisation supplémentaire de 3 050 m²**. Rappelons que les aires piétonnes autorisent la circulation des vélos à l'allure du pas, permettant une desserte fine au sein du grand centre.

• **Procédure administrative d'autorisation** : la réalisation des travaux nécessitera-t-elle un permis d'aménager (PA) ou une autre demande d'autorisation à préciser ?

Réponse :

La réalisation des travaux nécessitera un **permis d'aménager (PA)** qui sera déposé à la suite de la validation de phase d'avant-projet (AVP) et au démarrage de la phase Projet (PRO), soit à partir de septembre 2026.

Par ailleurs, des **réunions avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)** ont déjà été organisées tout au long des phases de conception, afin d'anticiper les contraintes réglementaires et architecturales. Une **planche d'essai matériaux** est également prévue dans le cadre de la phase Projet (PRO).

Enfin, un **dossier Loi sur l'Eau** sera établi en complément, conformément aux exigences environnementales applicables.

• **Biodiversité et santé humaine** : il conviendrait de :

◦ *indiquer le nombre d'arbres actuels présents sur la place et de localiser tous les arbres qui seront éventuellement abattus et de préciser le nombre d'arbres qui seront plantés, en précisant si possible leur provenance et leur ancienneté et hauteur ;*

Réponse :

Place Chanoine Boursier :

- Arbres existants : 22
- Arbres existants à supprimer (liés au rapport phytosanitaire) : 9 (platanes)
Cette suppression s'inscrit dans une stratégie globale de la Métropole de Lyon visant à renouveler dans le cadre d'une opération l'ensemble des arbres en mauvais état ou en fin de vie, afin de constituer une nouvelle génération homogène et durable sur un espace réaménagé.

Square Félix Lebossé :

- Arbres existants : 47
- Arbres existants à supprimer (liés au rapport phytosanitaire) : 10

Arbres nouveaux :

- Place Chanoine Boursier : 44
- Square Félix Lebossé : 20
- Reste du périmètre AVP (rues adjacentes) : 46
- TOTAL : 110

Cf. documents graphiques en annexe « Stratégie végétale ».

◦ *indiquer les essences d'arbres qui seront plantées en démontrant qu'elles ne sont pas allergènes (enjeu sanitaire) ;*

Réponse :

Essences retenues :

- Arbres d'alignements (moyen à grand) :
 - *Liriodendron Tulipifera*
 - *Acer Platinoïdes*
 - *Platanus Orientalis*
 - *Melia Azedarach*
 - *Cercis Siliquastrum*
- Petits arbres :
 - *Ulmus parviflora*
 - *Prunus Avium Plena*
 - *Prunus Subhirtella Autumnalis*
 - *Pyrus Callervana 'Chanticleer'*

- *Prunus Domestica*
- *Cercis Siliquastrum*

Analyse du potentiel allergisant :

La classification s'appuie sur le **potentiel allergisant (PA)** du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), référentiel technique utilisé dans de nombreux Plans Locaux d'Urbanisme et guides d'aménagement urbain.

Parmi les essences d'alignement :

- L'*Acer Platanoïdes* présente un **potentiel allergisant modéré** : son usage devra être limité et diversifié.
- Le *Platanus Orientalis* a un pollen **modérément allergisant**, mais reste couramment utilisé en milieu urbain.

En revanche, **aucune essence allergène** n'a été identifiée pour les arbres de deuxième grandeur et les petits arbres marqueurs de saisonnalité.

Cette palette végétale reste à valider par les gestionnaires des espaces verts de la ville de Villeurbanne. En cas de refus de certaines essences, des alternatives pourront être proposées lors de la phase Projet (PRO).

• Paysage du quotidien et patrimoine à protéger : le site du projet se trouvant dans un site patrimonial remarquable (SPR), il conviendrait de décrire :

◦ *les matériaux qui seront utilisés pour les revêtements des sols, les mobiliers urbains, etc.. ;*

Réponse :

Revêtements de sol :

Au stade de la phase d'avant-projet (AVP), il est prévu :

- Place :
 - Une répartition entre pavés modulaires en béton clair (75%) et pavage en calcaire (25%) pour former un « parquet ». Ces proportions pourront être ajustées à l'issue de l'évaluation de la planche d'essai, à laquelle participera l'Architecte des Bâtiments de France.
 - Des pavés calcaires au pied des assises en calcaire et sur les anciennes rives des voies piétonnisées afin de retrouver leur empreinte historique.
 - Une bande de 1 mètre en pavage calcaire pour renforcer la matérialité des seuils des façades des Gratte-Ciel, selon le principe déjà appliqué sur la rue Paul Verlaine (T6) et l'avenue Henri Barbusse.
- Square :
Les allées seront réalisées en stabilisé, en cohérence avec son caractère naturel.
- Voiries :
Les chaussées et les stationnements seront en enrobé et les trottoirs seront réalisés en béton clair en cohérence avec les voiries du secteur (cours Émile Zola notamment).

Cf. documents graphiques en annexe « Matérialité et revêtement ».

Mobiliers urbains :

- Place :

Des banquettes en calcaire avec assise bois et 3 grands decks en bois sont

prévus.

Les cadres d'arbre et les lisses de protection des espaces végétalisés seront en acier.

Ces mobiliers feront l'objet de tests lors de la réalisation de la planche d'essai et pourront être adaptés en fonction des retours.

- Square :

Une stratégie de réemploi est envisagée pour les mobiliers d'assises du square, avec une revisite des assises actuelles pour en améliorer le confort (regroupement, pose d'accoudoirs). Par ailleurs, une réutilisation du patrimoine arboré abattu (grumes) est proposée pour le mobilier ludique du square et l'aire canine.

Cf. documents graphiques en annexe « Le mobilier et protection du végétal ».

◦ *les modes d'éclairage public retenus ainsi que les horaires prévus (début/fin de journée) ;*

Réponse :

- Place :

- Niveau d'éclairage : 15 lux avec une uniformité de 0,4 lux.
- Équipements : Mâts d'éclairage piétons type colonne de 5 m de hauteur + 5 mâts de 15 m de hauteur équipés de projecteurs pour créer une zone identitaire (clairière dédiée aux événementiels).
- Horaires : Abaissement de 50 % du niveau d'éclairage de 22h à 6h.

- Square :

- Niveau d'éclairage : 2 lux avec un minimum de 0,60 lux.
- Équipements : Mâts d'éclairage piétons type colonne de 5 m de hauteur.
- Gestion et horaires : Températures de couleur, hauteurs de feu et niveaux d'éclairage adaptés aux usages, avec extinction en cœur de nuit (22h–6h) pour préserver la biodiversité et le site de la pollution lumineuse.

- Voiries adjacentes :

- Niveau d'éclairage : 7,5 à 10 lux avec un minimum de 1 à 1,5 lux
- Équipements : Remplacement des existants pour maintenir les continuités.
- Horaires : Abaissement de 50 % du niveau d'éclairage de 22h à 6h.

Cf. documents graphiques en annexe « L'éclairage ».

◦ *un schéma présentant la coupe du profil des terrains en cas de dénivelé pour garantir que les aménagements prévus permettront une accessibilité sécurisée de la place par tout public ;*

Réponse :

Le site ne présente pas de dénivelé notable. Les aménagements prévus permettront une accessibilité sécurisée de la place par tout public.

Cf. documents graphiques en annexe « Les coupes d'aménagement ».

• **Gestion des eaux pluviales :** *le traitement par infiltration est évoqué dans le formulaire. Il conviendrait de décrire les modalités précises retenues concourant à une gestion sécurisée des eaux pluviales, le site du projet se trouvant identifié dans le PLU-H de la métropole de Lyon*

en zone de production tertiaire d'eau de pluie (auto-inondation) susceptible de provoquer des inondations par ruissellement ;

Réponse :

Conformément aux prescriptions du PLU-H (zone de production tertiaire), le système de gestion des eaux pluviales par infiltration a été dimensionné selon la méthode des pluies, avec une occurrence de pluie de 5 ans. À ce stade de l'avant-projet (AVP), les solutions retenues sont les suivantes :

- Pour la place du Chanoine Boursier (accueillant le marché forain) : renoncement à l'infiltration au profit d'un ouvrage de rétention, avec un rejet à débit limité vers le réseau existant.
- Dans le square Félix Lebossé : création de noues drainantes.
- Sur les voiries Anatole France, Racine et Michel Servet : mise en place de tranchées drainantes, avec un possible rejet vers le réseau existant.

Par ailleurs, des essais de perméabilité des sols ont été réalisés afin de garantir un débit d'infiltration conforme aux prescriptions de la Métropole.

*• **Nuisances sonores** : le contenu du formulaire évoque une baisse des nuisances à la suite de la réalisation des travaux. Il conviendrait de présenter les raisons de cette baisse ;*

Réponse :

Cette réduction s'explique l'augmentation des surfaces végétalisées et par la **piétonnisation des barreaux des rues Racine, Anatole France et Michel Servet**, au droit de la place Chanoine Boursier. Cette dernière mesure entraînera la **fermeture à la circulation automobile** de ces axes, ce qui permettra de :

- diminuer significativement le **bruit lié au trafic** dans ce secteur ;
- réduire la **pollution sonore et atmosphérique** associée.

Cette transformation du paysage urbain vise à améliorer le cadre de vie des riverains et des usagers de l'espace public.

*• **Gestion des déchets issus des travaux** : il convient d'indiquer le mode de traitement retenu, en particulier pour les déchets issus de la désimperméabilisation de la voirie.*

Réponse :

Lors de la phase d'avant-projet (AVP), il est recommandé d'optimiser le réemploi des terres en place, qu'elles fassent l'objet d'un traitement ou non. En cas d'impossibilité, les déchets générés par les travaux seront orientés vers des filières de traitement adaptées.

Par ailleurs, une étude géotechnique de niveau G2-PRO devra être réalisée afin de valider la possibilité de conserver et de maintenir en l'état les couches de forme des chaussées existantes.

Annexes - Documents graphiques :

- Stratégie végétale
- Matérialité et revêtement
- Le mobilier et protection du végétal
- L'éclairage
- Les coupes d'aménagement



Villeurbanne Grand Centre

Réaménagement de la place Chanoine Boursier et ses abords

Dossier cas-par-cas - Demande de compléments

ANNEXES

MÉTROPOLÉ
GRAND
LYON

Stratégie végétale



DUM DÉLÉGATION URBANISME
ET MOBILITÉS



DMOU DIRECTION MAÎTRISE
D'OUVRAGE URBAINE

 lim. du périmètre

légende végétation

 pelouse

 strate basse

 pavés enherbés

arbres

 arbres abattu existant
En accord avec le rapport phytosanitaire

 existant

 projet

 espace boisé classé (EBC)



Légende

lim. du périmètre

Légende des palettes végétales : arbres

- Palette des arbres structurant
- Palette des arbres à fleurs
- Palette des arbres à l'interface de l'axe



Légende

lim. du périmètre

Légende des palettes végétales : massifs plantés

- Massifs plantés à dominante arbustives**
80% de strate arbustive - 20% de strate basse
- Massifs plantés à dominante vivace et herbacée**
20% de strate arbustive - 80% de strate basse
- Massifs plantés des jardinières**
Inspiration «rue jardins»
- Zone engazonnée**





arbres de 1^{ère} grandeur



Arbres d'alignements (moyen à grand)
• Cœur Battant



Celtis Australis



Quercus Pubescens



Platanus Orientalis



arbres de 2^{ème} et 3^{ème} grandeur



Petits arbres, marqueurs de saisonnalité
• Rue jardin



Arbres à fleurs



Couleurs automnales



Ulmus parviflora



Prunus Avium Pinnis



Prunus Szechwanica Autumnalis



Pyrus Calleryana 'Charade'



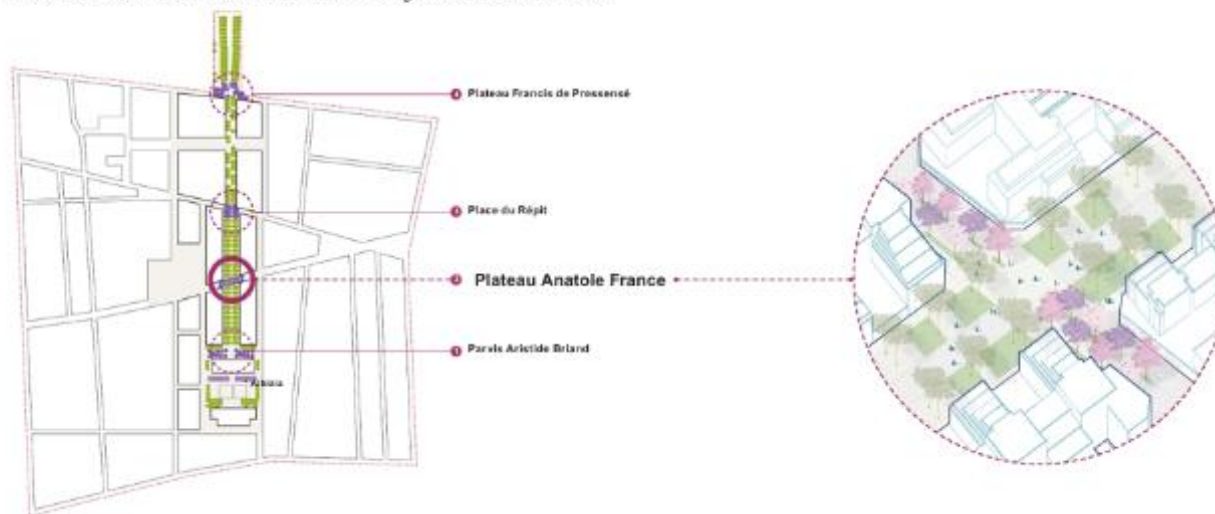
Prunus Domestica



Cereus Siliquastrum



Extrait du document «Schéma directeur des aménagements - Février 2025 »





Pelouse



Deschampsia caespitosa / Senebroy Shadow



Strate basse



Strate basse herbacée ou arbustive
• Rue jardin



Angelica Archangelica



Euphorbia amygdaloides 'Robur'



Salvia superba Bleukoenig



Thymus serpyllum



Scilla maritima



Gaura filifera Snowbird





- Strate arborescente : 80%
- Strate vivaces et herbacées : 20%
- Strate arborescente : 20%
- Strate vivaces et herbacées : 80%

Strate arborescente	
15m	 
10m	 
5m	 
Strate basse arborescente	
15m	 
10m	 
5m	 
Strate basse	
15m	 
10m	 
5m	 
Strate basse de vivaces et herbacées	

Matérialité et revêtement

Légende

 lim. du périmètre

légende revêtement

 **pavage "parquet"**
Pavage Béton (80%) Couleur beige clair / foncé finition anti-dér
Pavage Calcaire (20%) Couleur beige / finition flammé

 **pavage calcaire**
Couleur beige clair finition anti-dérapant

 **béton teinte clair**
Couleur beige clair finition anti-dérapant

 **bande podotactile**
Résine thermoplastique thermocolée - Teinte noire

 **dalle podotactile**
Béton hydraulique aspect "granit noir" ou équivalent

 **dalle podotactile**
Béton hydraulique aspect "granit noir" ou équivalent

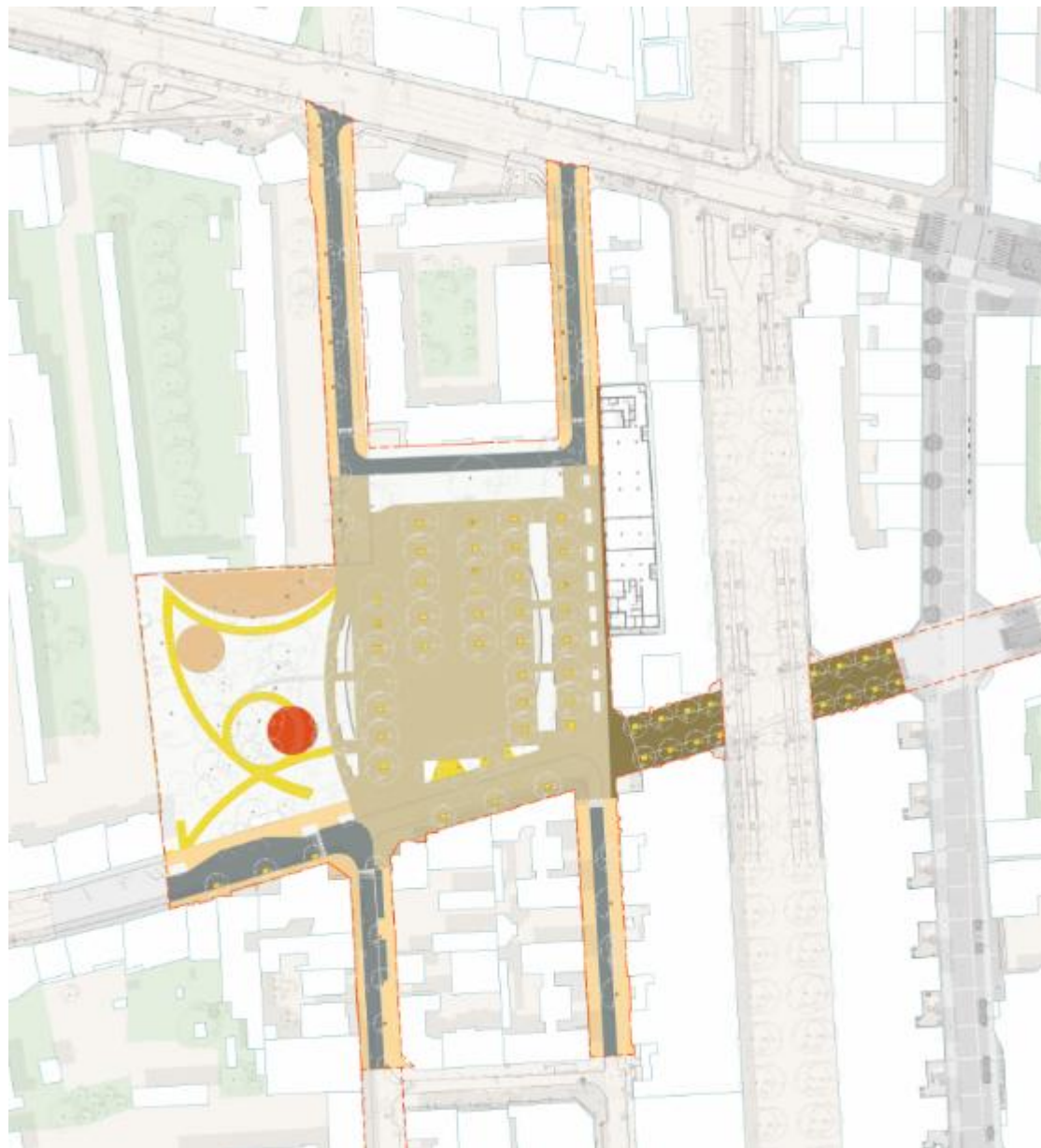
 **pavés pierre naturelle**
Surface dalle d'eau

 **grille d'arbre**
Acier Galvanisé

 **stabilisé**

 **volige acier brut (ep.8mm min.)**

 **signalisation horizontale**
Peinture



Ambiances et nuances

LIEUX DU CENTRE-VILLE HISTORIQUE



Place du Docteur Lazare Gouyon



Rue Paul Verrière

MATÉRIALITÉ



NUANCIER

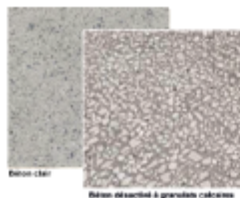


Matérialité des seuils des façades des Gratte-Ciel



= Pavage calcaire

Matérialité des trottoirs



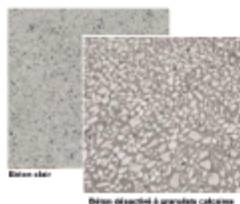
= Pavage béton

ET



= Pavage calcaire

Matérialité des plateaux centraux

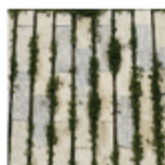


= Pavage béton

Matérialité du square



= Stabilisé



= Pavés enherbés



Intérieur d'un appartement des Gratte-Ciel



Intérieur d'un appartement des Gratte-Ciel

La place de marché



Le plan de revêtement



La palette des revêtements

Matérialité du parquet

PAVAGE MODULE BETON



Ensemble des types de béton à l'usage de revêtement de sol



La matérialité du «parquet»



• **MODULE BÉTON AVEC DIMENSION 24X32 (TYPE KRONIMUS)**

• **SOL ADAPTÉ POUR LE PASSAGE DES VÉHICULES MARCHÉ, ENTRETIEN, ETC.**

• **80% DE PAVAGE BÉTON : UTILISATION DE 4 TEINTES**



Rottweil
gris-jaune
grenailé
771



Type
Alexanderplat
poncé +
brillant satiné
505

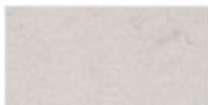


Quarz blanc
grenailé
293



Argento
grenailé
737

• **20% DE PAVAGE CALCAIRE : FINITION FLAMMEE**



Les rues adjacentes



Le plan de revêtement

UNE VOIRIE AVEC UNE MATÉRIALITÉ SOBRE



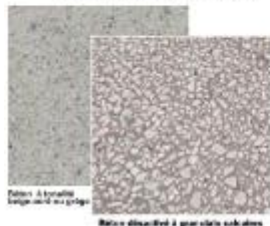
UN TROTTOIR À DOMINANTE CLAIRE



La palette des revêtements

Matérialité des trottoirs

PAVAGE MODULE BETON



Matérialité des salons / stationnement cycles

PAVAGE CACLAIRE



Matérialité voirie

ENROBE



La rue Anatole France circulée



Le plan de revêtement

La palette des revêtements

Matérialité des trottoirs

PAVAGE MODULE BETON



Matériau : béton
couleur : gris clair

Matérialité voirie

ENROBE



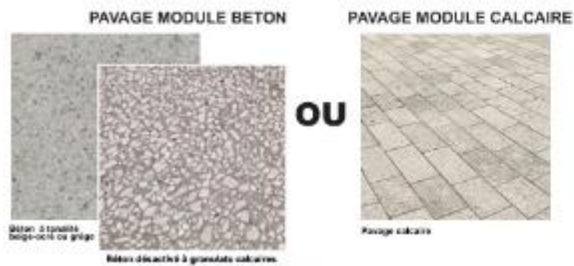
Les abords des Gratte-Ciel



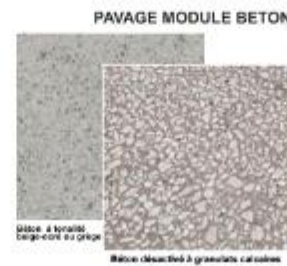
Le plan de revêtement

La palette des revêtements

Matérialité des trottoirs



Matérialité du plateau central



Matérialité des seuils des façades



Le mobilier et protection du végétal

Légende

lim. du périmètre

mobilier

- M1 banc droit dossier bois modèle "Félix Lebossé"
Dimension : L 200cm
- M2 banquette socle béton - assise et dossier bois
Dimension : variable
- M3 Grands bancs - assise et dossier bois
Dimension : variable
- M4 fontaine Galdana C14 Fabregas
- M6 structure ludique
- M7 Jeux pour enfant (Arbre à escalader)
- M8 clôture aire canine
- M9 table terrasse
- M10 abris bus
- M11 colonne à verre
- M12 bac de compostage
- M13 protection pierre
- G1 grille d'arbre carré
Axe Galvani

mobilier "Métropole"

- E1 potelet fixe monobloc type "Métropole"
- E3 corbeille type "Métropole"
- E4 arceau vélo monobloc type "Métropole"
- E5 arceau Vélo/v
- E6 borne Vélo/v
- E7 signalétique verticale
- E8 feux tricolore
- E9 portail "Métropole"
- E10 bornes escamotables

sculpture

- S1 sculpture square Félix Lebossé

équipements

- A1 Poste de transformation Monobloc
- A2 WC publics + stockage
Boulevard des Arènes

éclairage

- Nouveaux mâts d'éclairage
- Luminaires existants conservés



Les bancs du jardin



Bancs modèle «Felix Lebossé» combinés

Les banquettes



Visuel d'une grande banquette

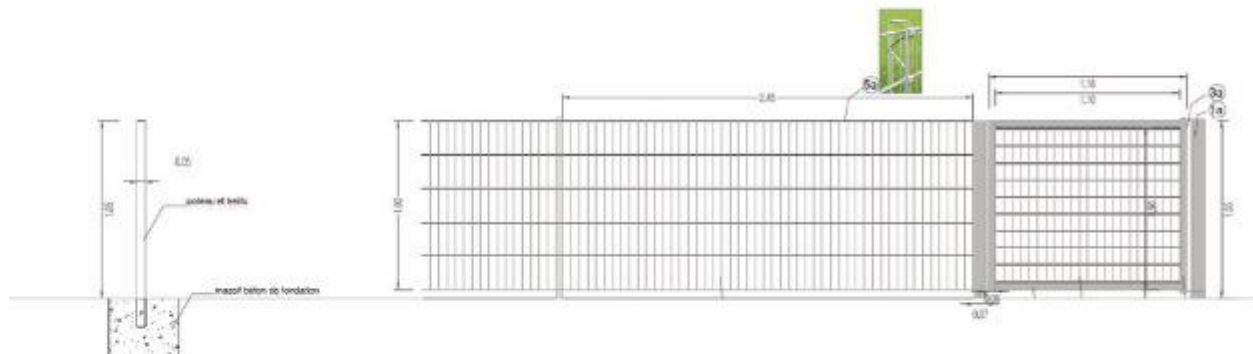


Banc en pierre avec dossier en bois
Place Lazare Goujon



Banc en pierre avec dossier en bois
Rue Verlaine (Projet T6, en cours de réalisation)

Le clôture et portillon de l'aire canine



Références et inspirations

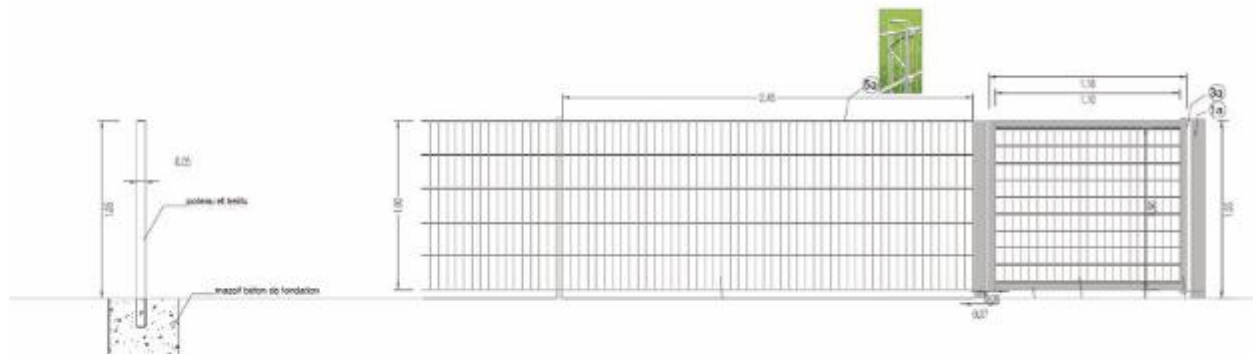


Clôture de l'aire canine, Jardin Nelson Mandela, Paris



Visuel du traitement de la clôture de l'aire canine

Le clôture et portillon de l'aire canine



Références et inspirations

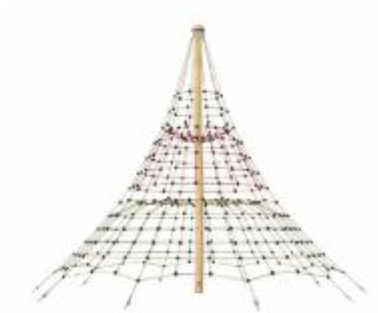


Clôture de l'aire canine, Jardin Nelson Mandela, Paris

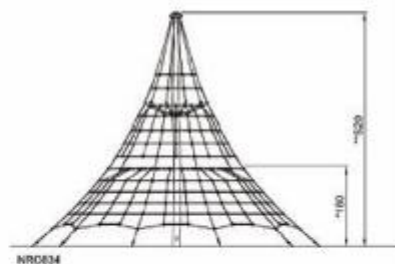
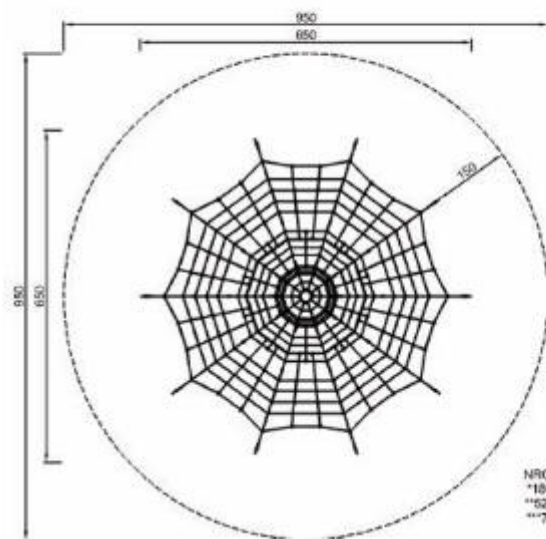


Visuel du traitement de la clôture de l'aire canine

L'arbre à escalader



Arbre à escalader (Modèle KOMPAN)



NRO834
*180cm
**620cm
***71m



Les grands bancs



Visuel du Deck



Références et inspirations



Deck du quartier des Fossés-Jean et Cité des Bouviers, Colombes, Osty et associés

La structure ludique



Références et inspirations



Structure ludique de la place des Martyrs de la Résistance, Lyon, Osty et associés



Structure ludique du Parc Henri Matisse, Lille

La sculpture «Poisson Lune»



Poisson Lune, Celsa, 1979

Visuel de la sculpture



Corbeilles



Corbeille Porte-sac Prestige

Corbeille Porte-sac type « Prestige métallique » Grand Lyon

Description :

Avec écrase mégot
Chassis gris 150 sablé

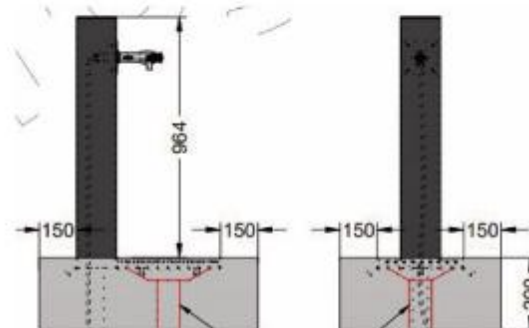
Dimension :

- Hauteur : 1040mm
- Diamètre : 528 mm
- Poids: 65kg

Fontaines à eau



Modèle Atlantida Santa and Cole



Fontaine à boire Modèle Atlantida Santa and Cole (exemple)

Description :

Monolithe en fonte d'acier avec protection anti rouille, peinture noire.
Grille en fonte naturelle placée dans un cadre d'acier galvanisé à chaud.

Robinet en fonte de laiton avec poussoir.

Dimension :

- Hauteur : 120cm
- Longueur : 30cm
- Largeur : 15cm

Station vélo'v

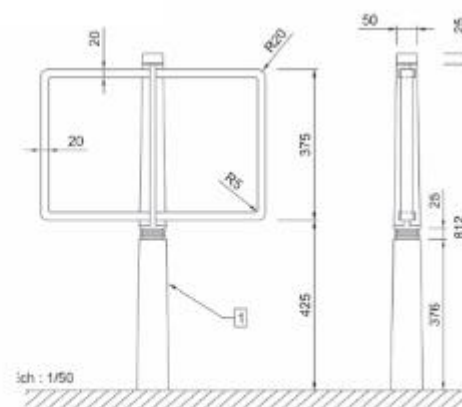


Station Vélo'v

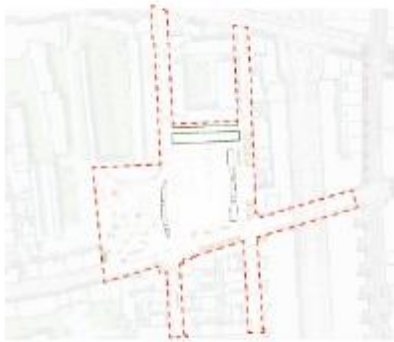
Station vélo



Modèle Ville Lyon



La protection du végétal

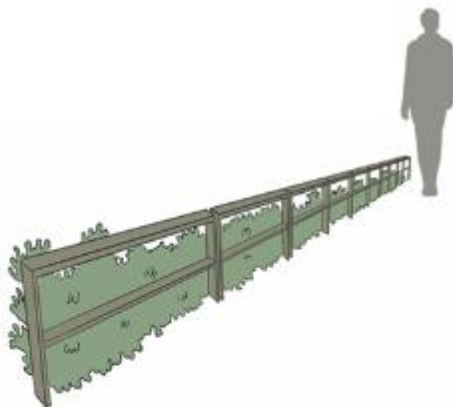


Lisse basse metal Lazare Goujon

ou



Lisse basse métal, Lyon Part-Dieu



Lisse basse métal

Description :

Un mobilier métropole aux lignes épurées et robuste. En métal, on le retrouve principalement sur les grands axes de Villeurbanne. Par sa sobriété, il s'inscrit dans la lignée du reste du «mobilier métropole» déjà présent dans le centre de Villeurbanne.

Matériaux : Métal

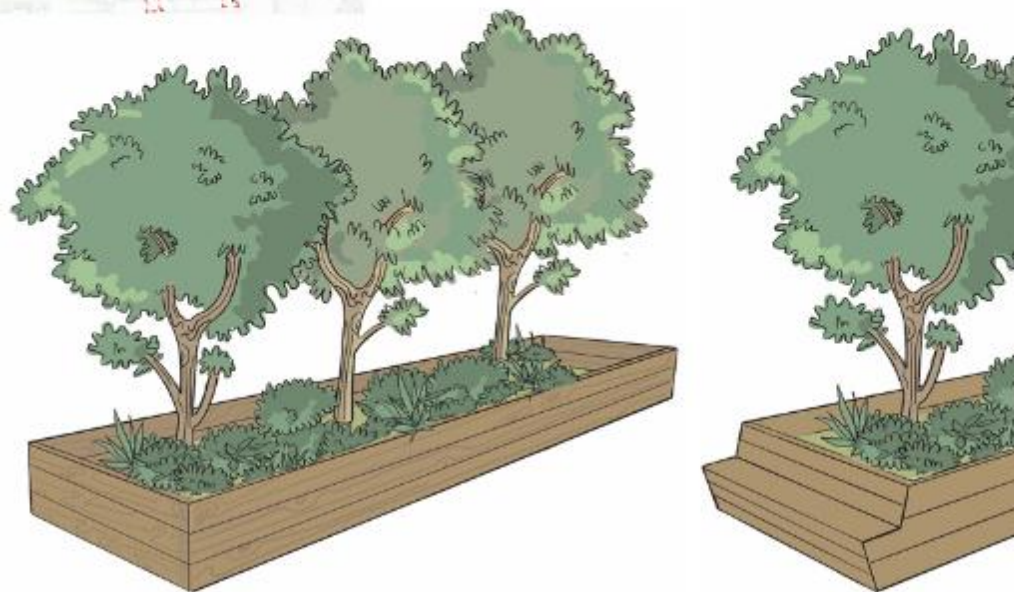


Illustration d'une jardinière en bois

Jardinière en bois

Un mobilier aux lignes épurées et robuste, qui permet de végétaliser dans intervenir sur les réseaux. Au delà de son rôle dans l'accompagnement du végétal, ce modèle peut intégrer des dispositifs d'assise, offrant aux usagers des lieux de pause et de confort à l'ombre des arbres.

Matériaux : Bois

PaLETTE de matériaux



- Bois léger à grain droit, de dureté tendre et résistante aux agents de dégradation.
- Bois d'origine européenne, certifié 100% PEFC, du type pin européen.
- Traitement thermique.
- Résistance de classe 2 à la détérioration.

Les jardinières en metal

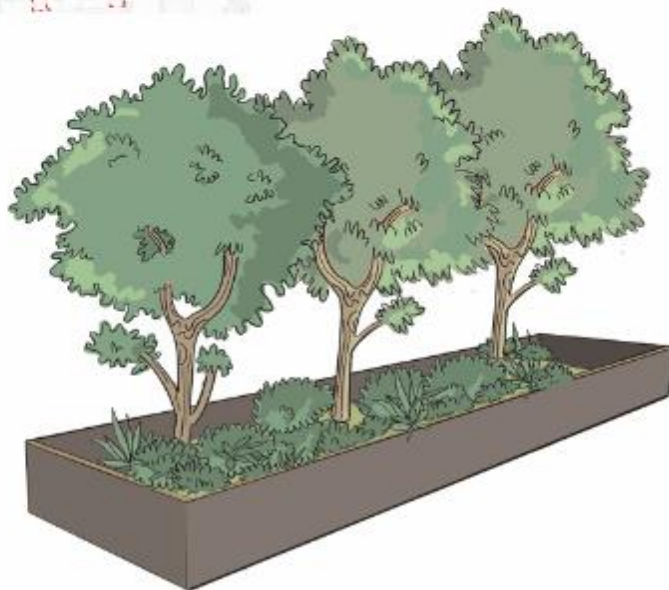


Illustration d'une jardinière en acier

Jardinière en metal

Un mobilier aux lignes épurées et robuste. Sa matérialité lui confère un aspect qualitatif idéal pour une implantation au sein du coeur battant de Villeurbanne.

Matériaux : métal

PaLETTE de matériaux



Protection des arbres



Visuel des protections des arbres



Références et inspirations



Grille d'arbre, Place Jean Jaurès, Marseille, Agence APS

WC Public + Poste transformateur



Modèle MPS, Lyon



L'éclairage



VERSION QUOTIDIENNE



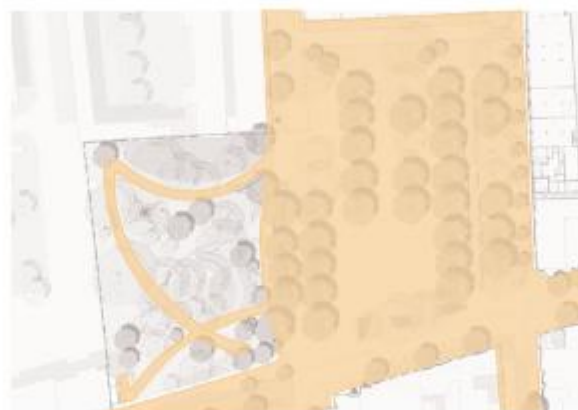
--- Périmètre

Les températures de couleur sont déterminées selon les usages et les ambiances souhaitées.

Les parcs, jardins et squares sont traités en 2700K pour parvenir à une ambiance domestique, chaleureuse.

L'axe historique, son élargissement et l'ensemble du «cœur battant» sont traités en 2700K.

En contraste, les axes majeurs de circulation sont traités en 3000K.



2700K



VERSION ÉVENEMENTIELLE



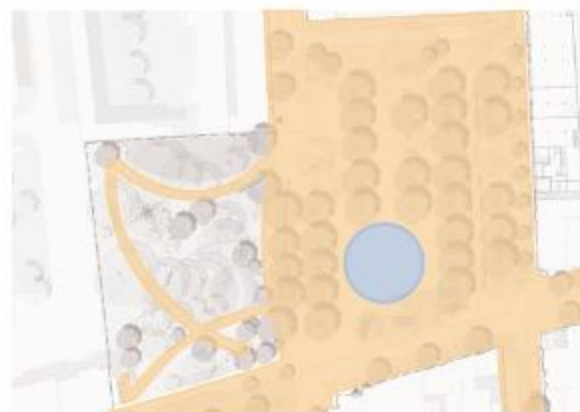
--- Périmètre

Les températures de couleur sont déterminées selon les usages et les ambiances souhaitées.

Les parcs, jardins et squares sont traités en 2700K pour parvenir à une ambiance domestique, chaleureuse.

L'axe historique, son élargissement et l'ensemble du «cœur battant» sont traités en 2700K.

En contraste, les axes majeurs de circulation sont traités en 3000K.



2700K

RGBW

3000 K



Grands axes de circulations
L'éclairage fonctionnel du parcours est en 3000K

2700 K



Axe historique et élargissement
IRC 70 (à 80 sur les poches d'usages)



Rues du «cœur battant»
Blanc fixe 2700K IRC 70

2200 K



Rues traversières / parcs, jardins et
squares
IRC 70



Axe historique et élargissement
Ambiance colorée lors d'évènements

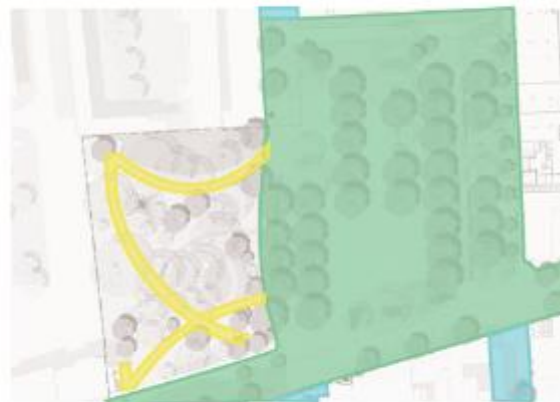
Propositions niveaux éclairage EN 13-201



--- Périmètre

Les niveaux d'éclairages sont définis en fonctions des usages propres à chaque espace :

- **Classe P4** pour les cheminements piétons du square Félix Lebossé : 2 lux avec un minimum de 0,60 lux
- **Classe C3** pour la place Chanoine Boursier : 15 lux avec une uniformité de 0,4
- **Classe P2-P3** pour les axes aux abords de la place : 7,5 à 10 lux avec un minimum de 1 à 1,5 lux



Classe P4

Classe P2 - P3

Classe C3

Classe M4 : 0.75 cd/m² - Uo 0,4



Axes majeurs de circulations

Classe C3 : 15 lux - Uo 0,4



Interfaces

Classe P2 - P3 : 7,5-10 lux - mini 1-1,5 lux



Axe historique et élargissement

Classe P3 : 7,5 lux - mini 1 lux



Les rues jardins

Classe P4 : 2 lux - mini 0,60 lux



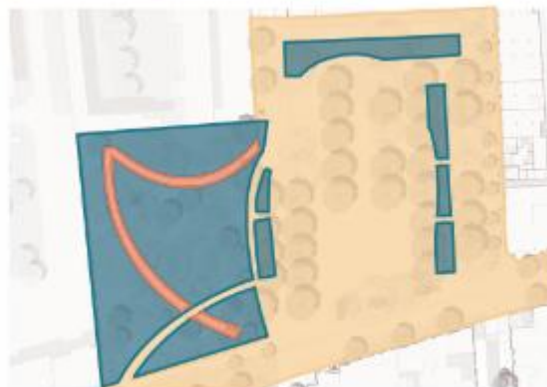
Parcs, jardins et squares



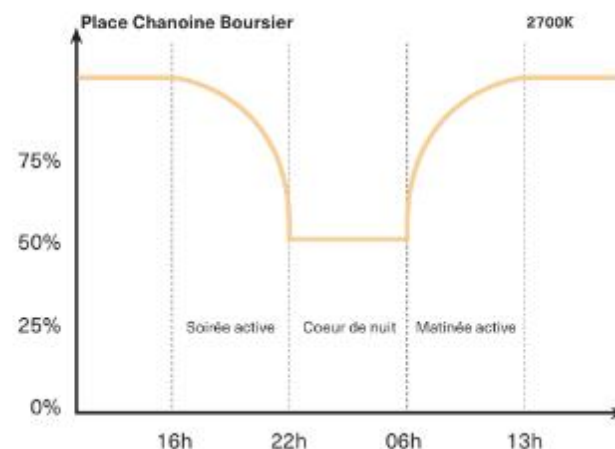
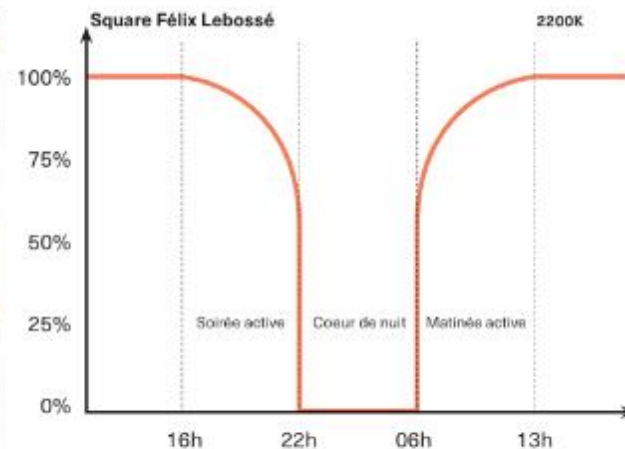
--- Périètre

La gestion de l'éclairage est proposée comme suit :

- Extinction au coeur de nuit pour le square Félix Lebossé, afin de maintenir les usages en début de nuit tout en préservant le site de la pollution lumineuse.
- Abaissement du niveau d'éclairage de 50% sur la place entre 22h et 06h, conformément aux pratiques généralement appliquées à Villeurbanne.



- Extinction au coeur de nuit
- Espaces préservés d'éclairage
- Abaissement du niveau d'éclairage à 50%



VERSION QUOTIDIENNE



VERSION ÉVÉNEMENTIELLE





- Mobilier unitaire type colonne, avec hauteurs et températures de couleur variables selon les usages
- Remplacement des existants pour le maintien des continuités
- Zone identitaire spécifique



Les colonnes lumineuses du square Félix Lebossé et de la place Chanoine Boursier allient sobriété et discrétion.

Les températures de couleur, les hauteurs de feu et la gestion des niveaux d'éclairage suivent le rythme des usages tout en préservant la biodiversité.



L'éclairage existant, présent dans l'élargissement de l'axe historique, ne répond pas à la classification ULOR ≤ 0 .

Il est proposé de procéder à sa dépose, et de le remplacer en lieu et place par une lanterne RAGNI correspondant au critère ULOR ≤ 0 .

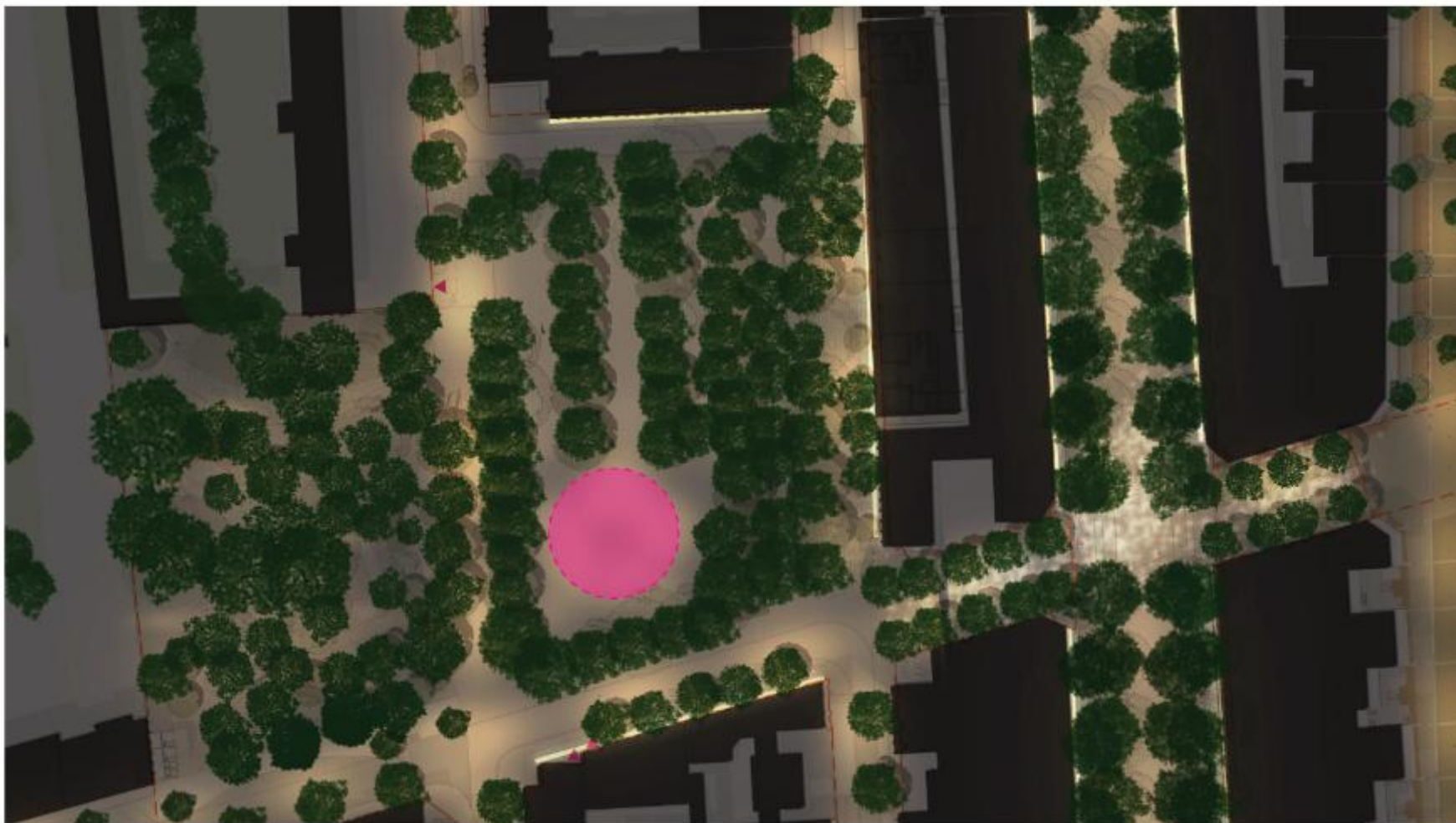


La place Chanoine Boursier, par sa dimension populaire, offre un espace libre d'usage, se caractérisant comme une scène publique.

Des mâts de grande hauteur permettent ainsi d'argir en tant que repère identitaire de la place, tout en accompagnant les usages nocturnes.

La place Chanoine Boursier incarne une dimension populaire, invitant aux usages tant diurnes que nocturnes.

Elle offre un espace ouvert et libre, susceptible de jouer le rôle de scène publique. L'éclairage et son mobilier accompagne cette dynamique en créant des ambiances singulières.

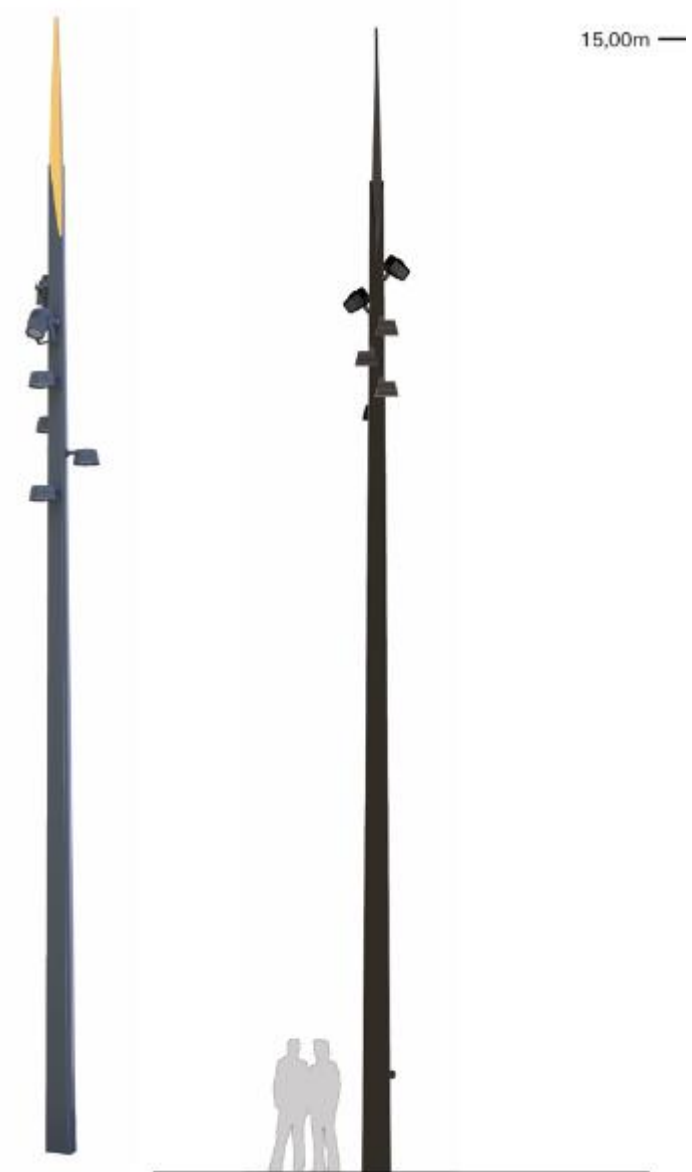


L'installation d'un mât de grande hauteur et de forme triangulaire, en harmonie avec l'échelle urbaine environnante, deviendrait un véritable repère identitaire de la place.

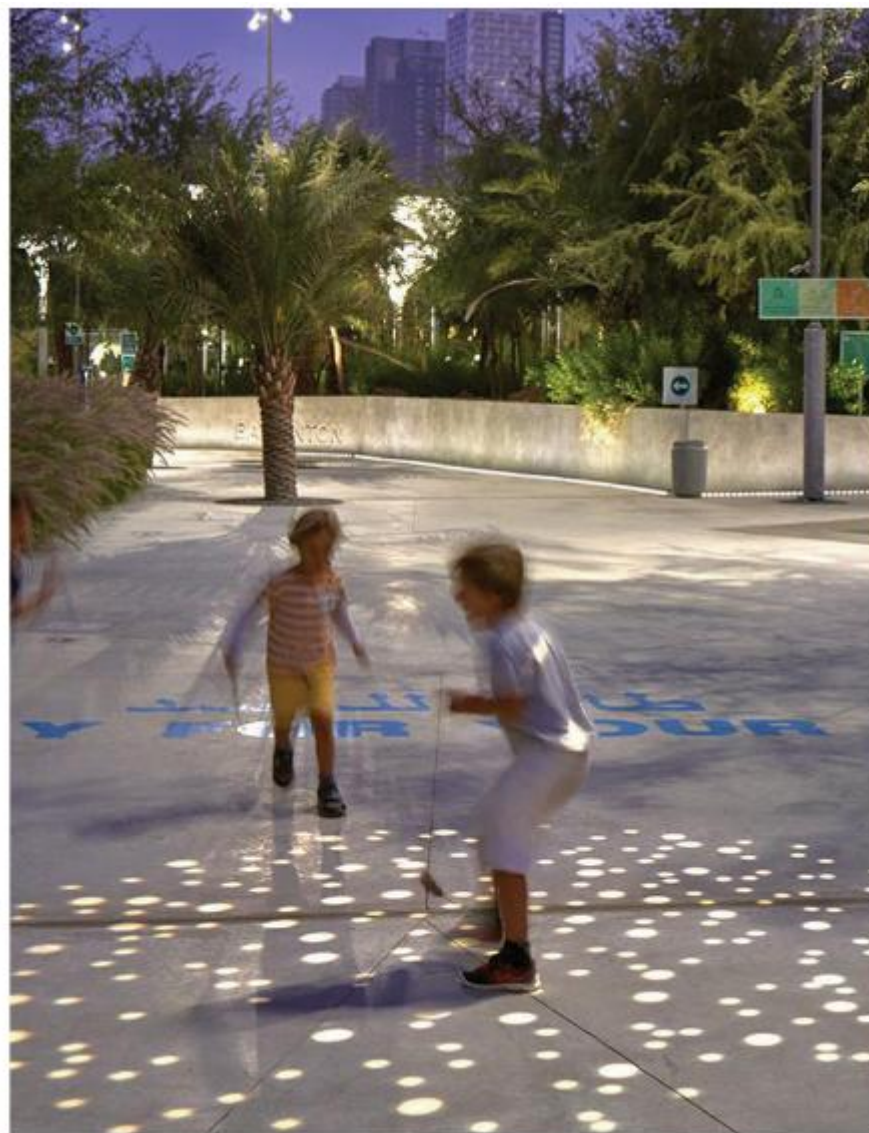
Des projecteurs seraient intégrés sur ce mât pour créer différents scénarios lumineux : couleurs (RGBW) et motifs (roue à gobo).

Pour renforcer l'interaction avec les usagers, la roue à gobo pourrait être actionnée directement depuis la place via un bouton-poussoir, créant un lien ludique et populaire entre le mobilier et les usages.

Enfin, un système de brumisation et des accroches pour installations éphémères viendraient compléter l'ensemble, offrant une flexibilité totale pour animer la place selon les besoins du quartier.





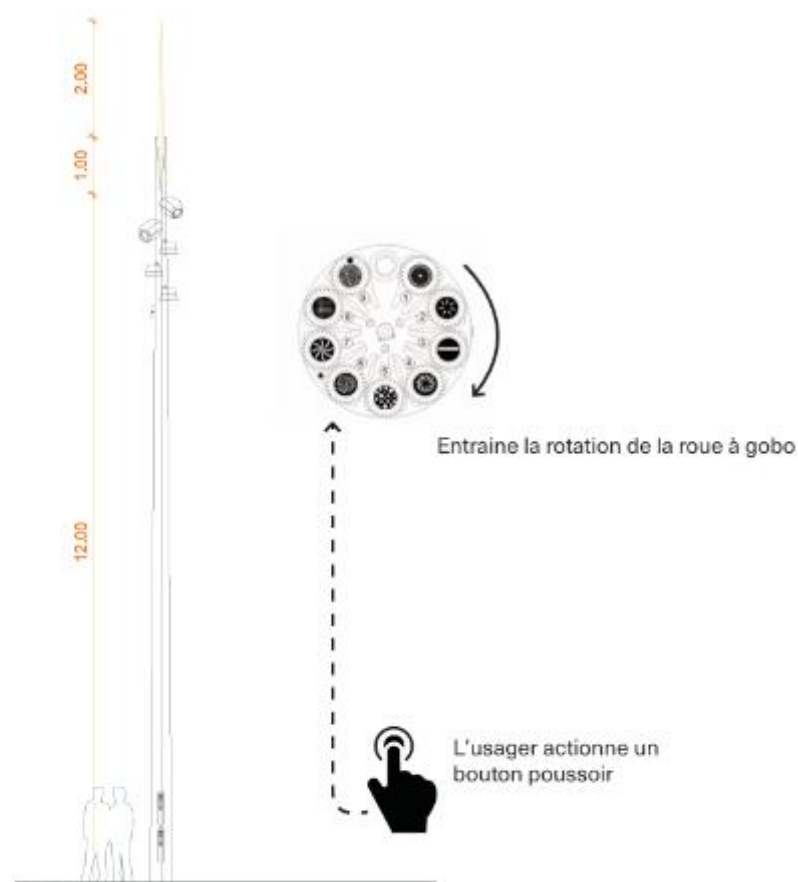








Le mât sera équipé d'un bouton-poussoir permettant d'actionner les roues à gobo des deux projecteurs installés. Chaque roue contient 8 gobo distincts, conçus pour offrir une cohérence graphique et scénographique. Avec 8 gobo par mât, cette installation lumineuse permet de créer plus de multiples combinaisons, offrant une scénographie dynamique et immersive sur la place.

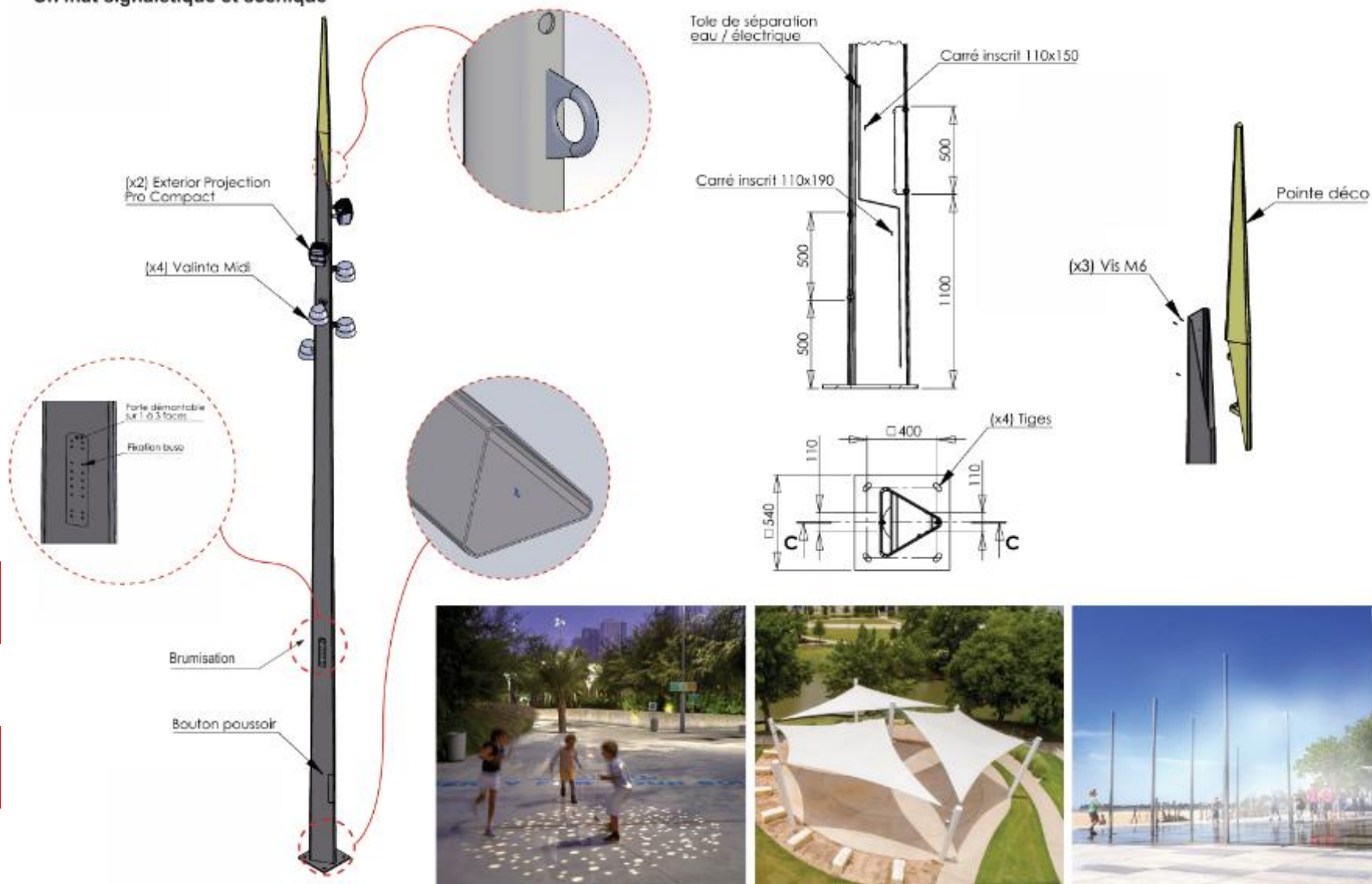


Les GOBO comme expression scénique

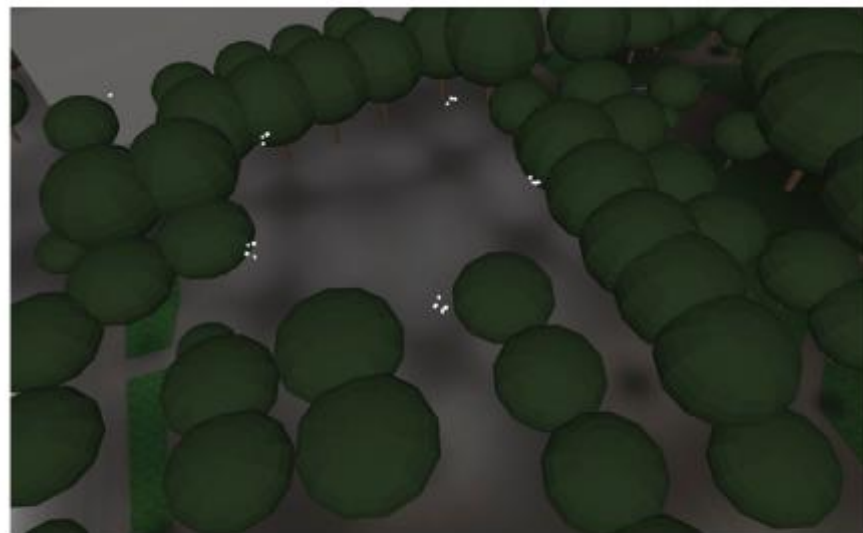
Les motifs des gobos prolongeront la volonté d'accompagner un geste populaire nocturne sobre. Des motifs à la fois ludiques et graphiques, dessinés par un artiste, seront envisagés pour encourager de nouveaux usages tout en garantissant une cohérence et une esthétique à l'échelle globale du projet.



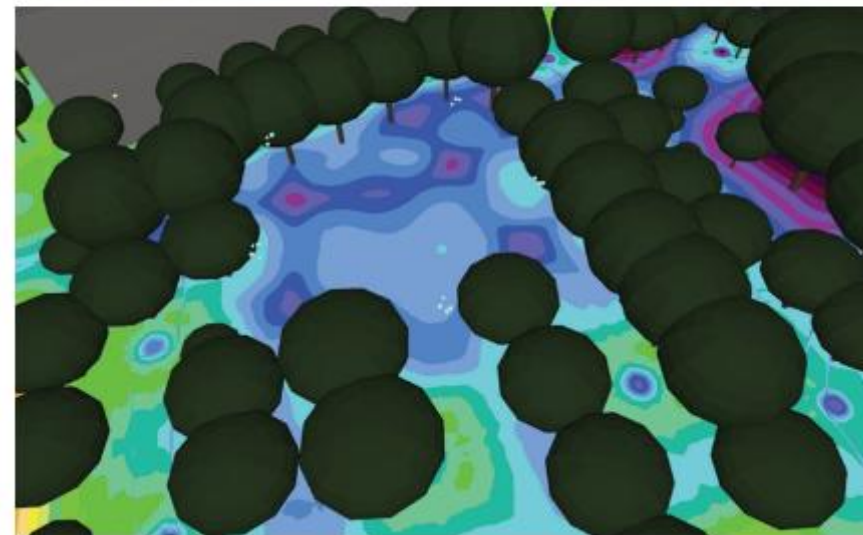
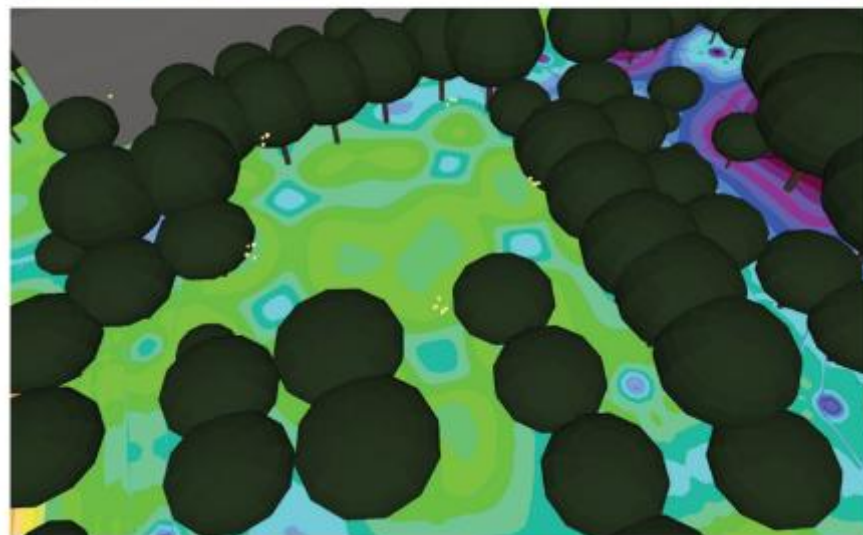
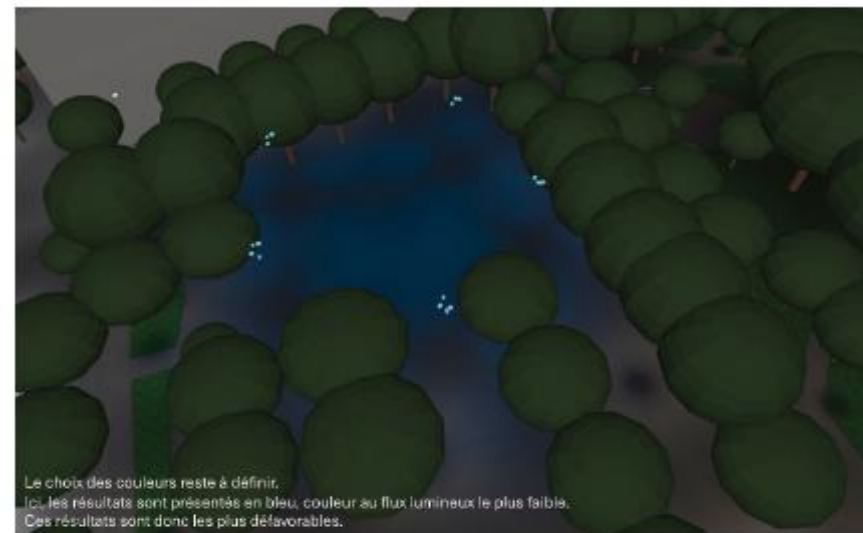
Un mât signalétique et scénique



VERSION QUOTIDIENNE



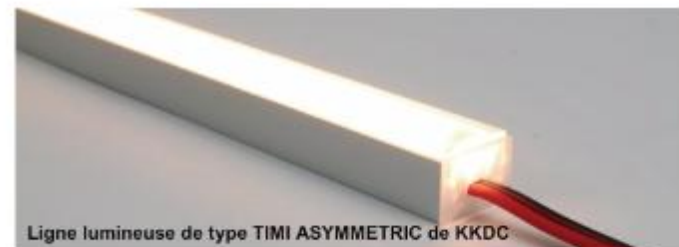
VERSION ÉVÉNEMENTIELLE



L'interface avec le bâtiment 'Contreforts'

Les contreforts agissent comme un élément remarquable, marquant un lien avec la place Chanoine Boursier.

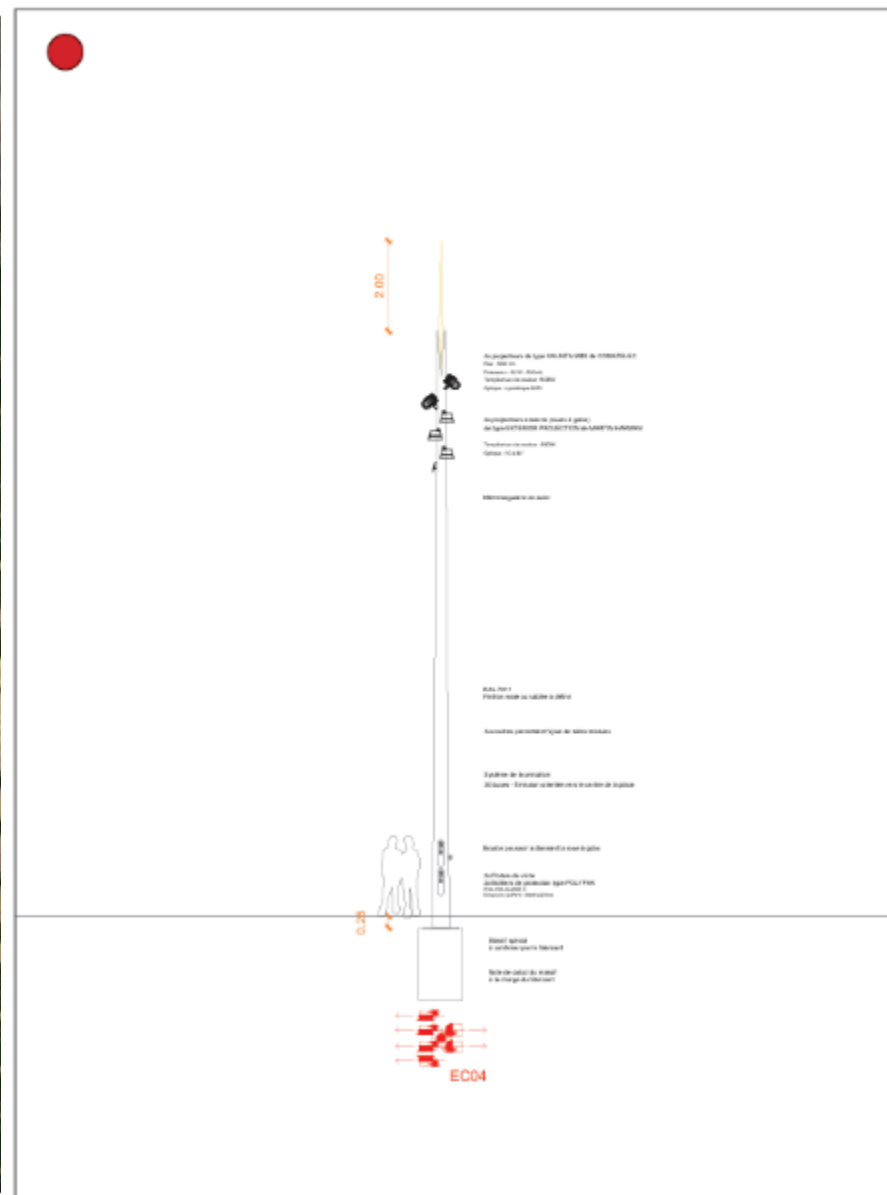
L'intégration d'une ligne lumineuse permet de mettre en lumière la place au pied du bâtiment 'Contreforts', tout en soulignant cette ligne horizontale de l'architecture. Cette ligne agit comme une séparation lumineuse du paysage urbain, avec une mise en lumière du socle actif, et une mise en avant de l'architecture des gratte-ciel et leurs cages d'escalier.



Principe passage de câble sous fourreaux

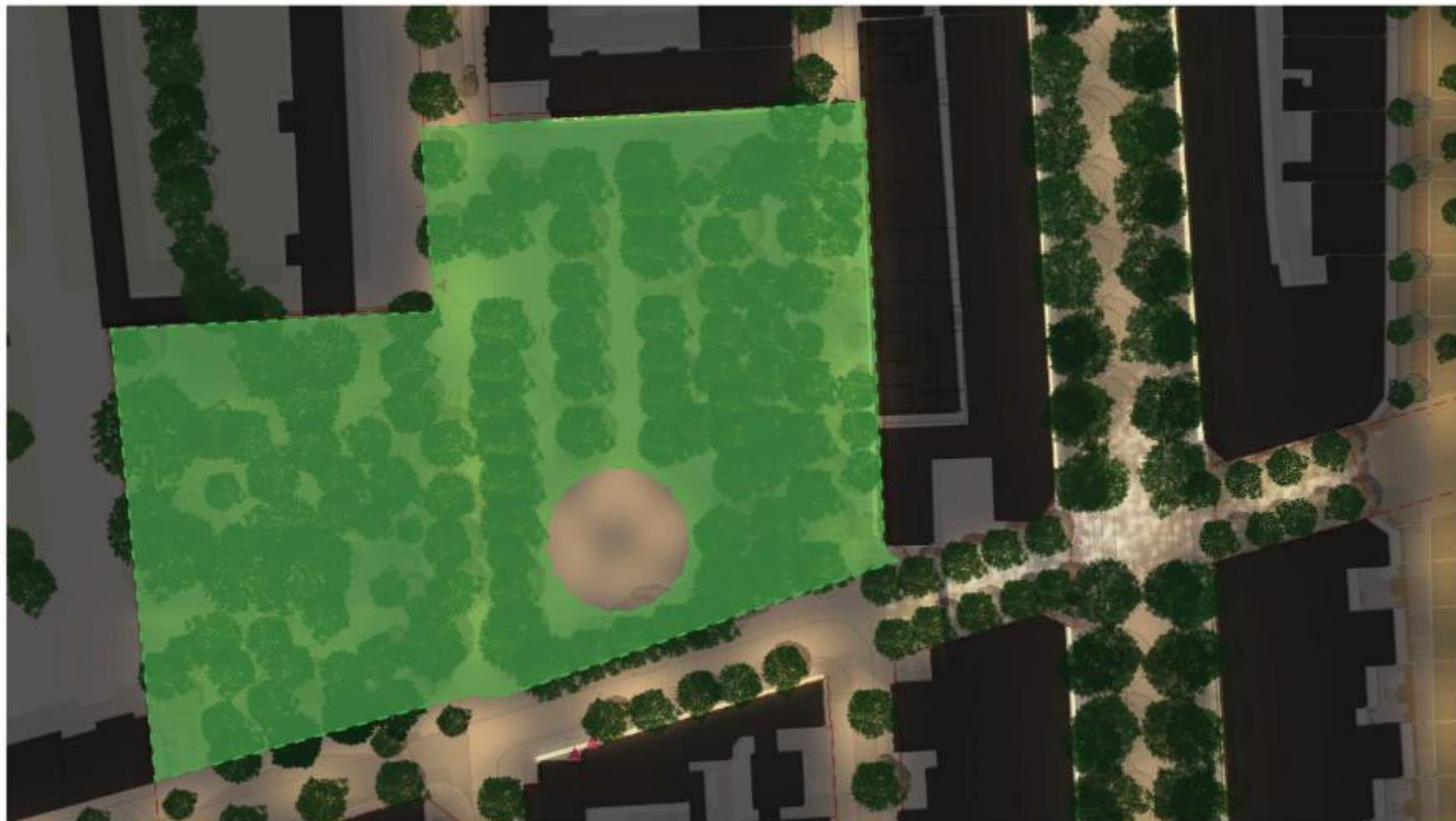


An aerial photograph of a park area. The park is filled with numerous green trees and is bordered by several large, dark-colored buildings. A network of light-colored paths winds through the park. Five red circular markers are placed on the paths, indicating specific locations of interest. The overall scene is captured from a high angle, providing a comprehensive view of the park's layout and its integration with the surrounding urban environment.



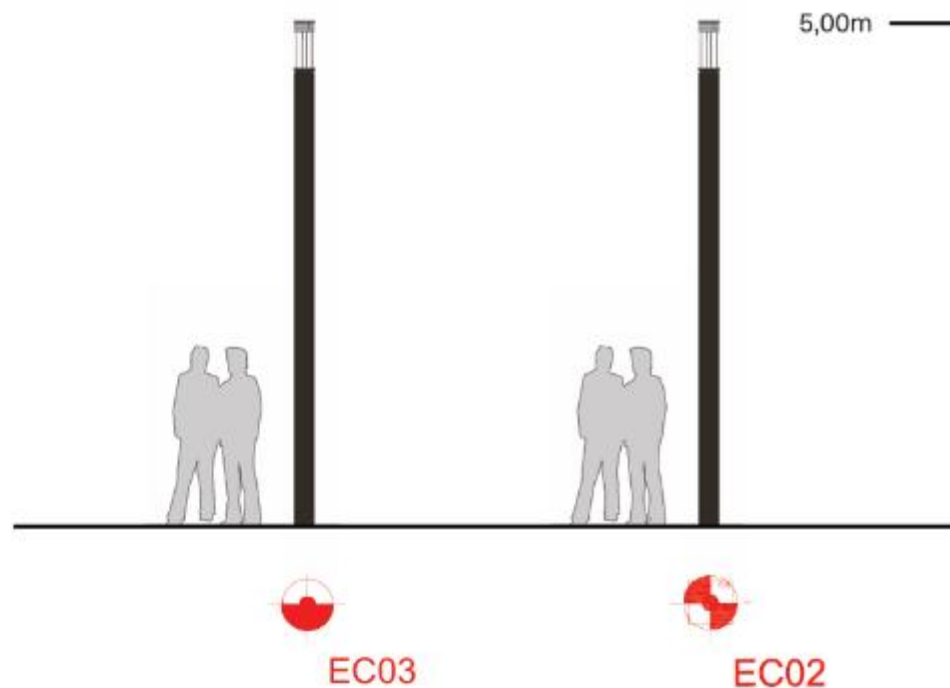
Le square Félix Lebossé et la Place Chanoine Boursier sont éclairés (hors zone identitaire) via un mobilier unitaire, une colonne à l'esthétique simple et discrète.

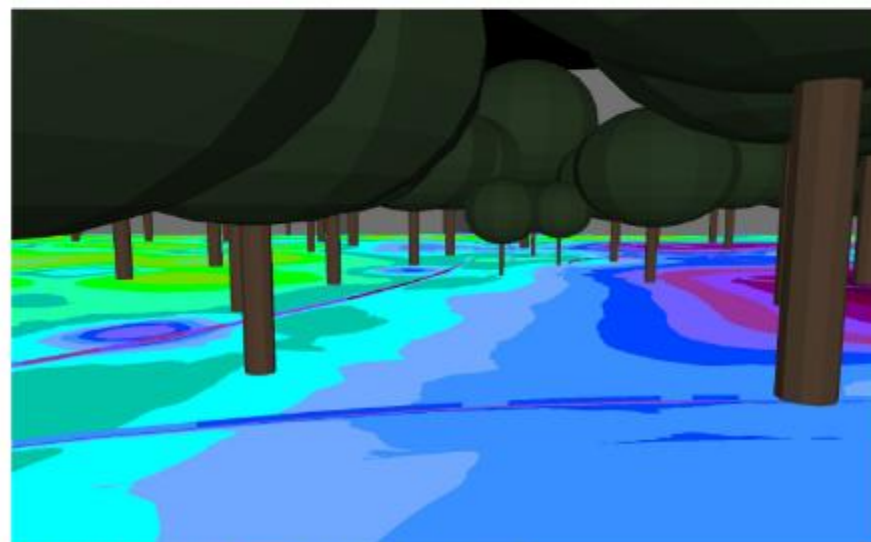
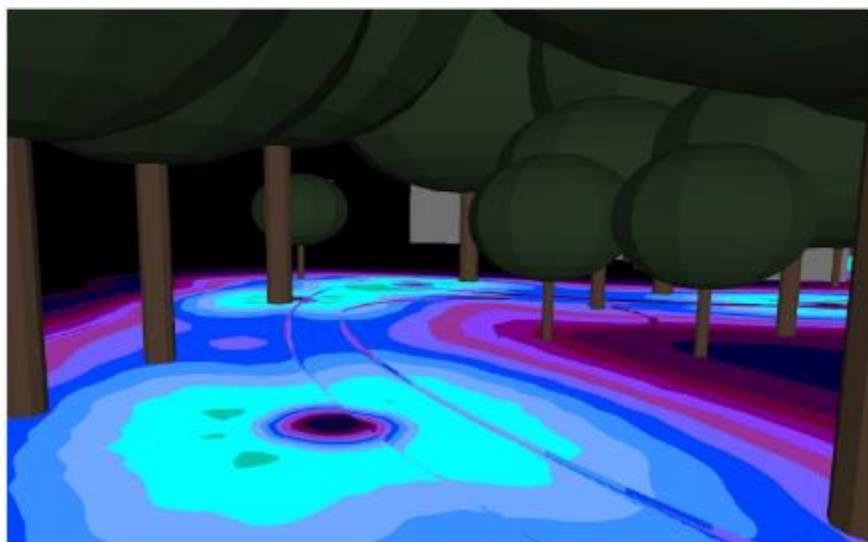
L'emploi d'un même mobilier permet de créer et conserver une cohérence esthétique a sein de l'espace urbain.



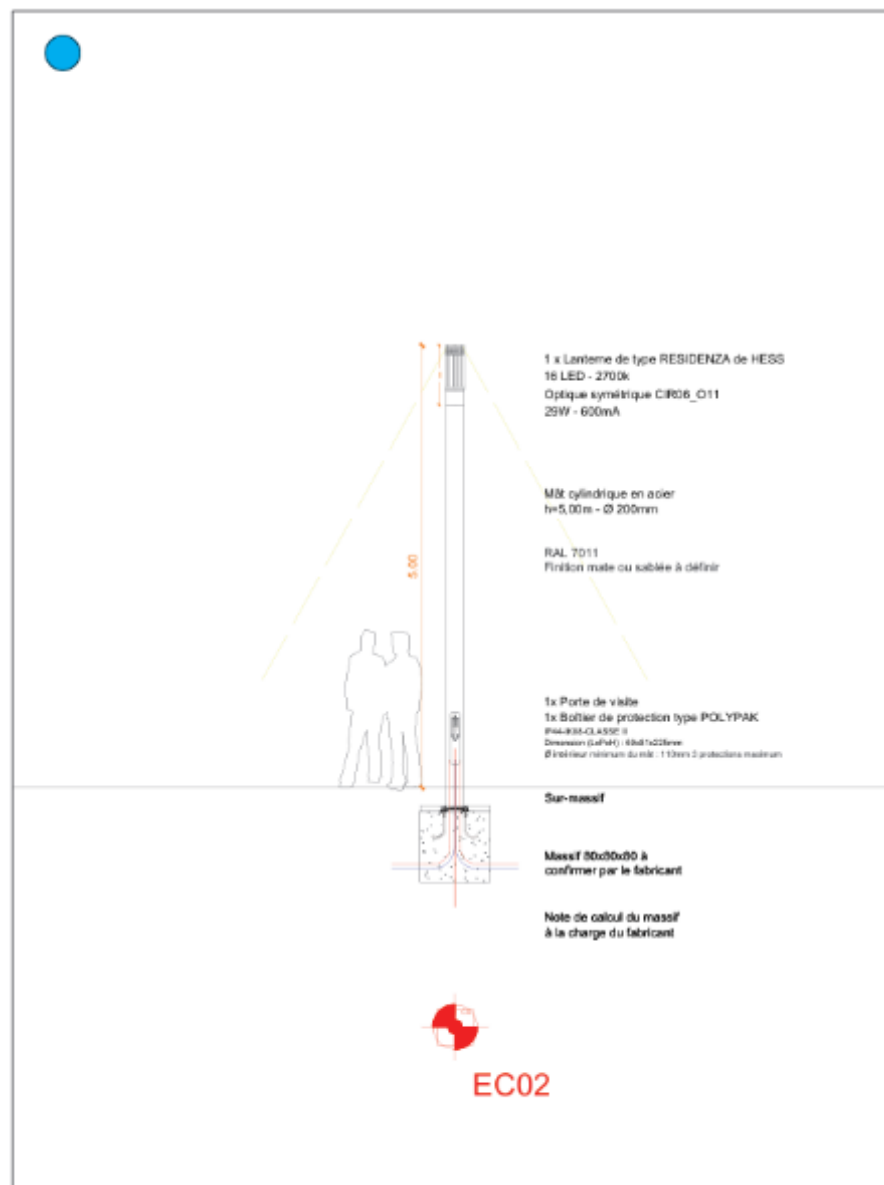
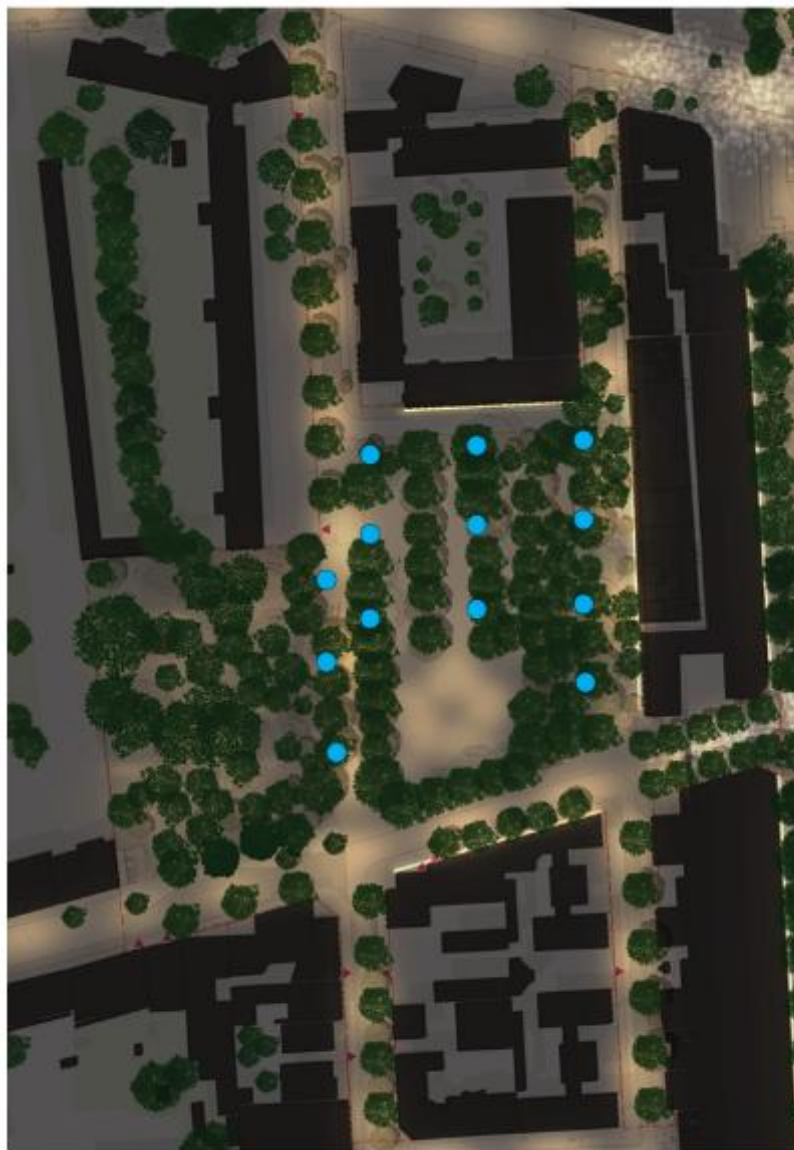
Sur la place Chanoine Boursier, les mâts ont une hauteur de 5,00m, afin de préserver l'échelle piétonne de cet espace

Dans le square Félix Lebossé, les mâts mesurent 5,00m afin de conserver une cohérence esthétique des différentes hauteurs du mobilier employé.

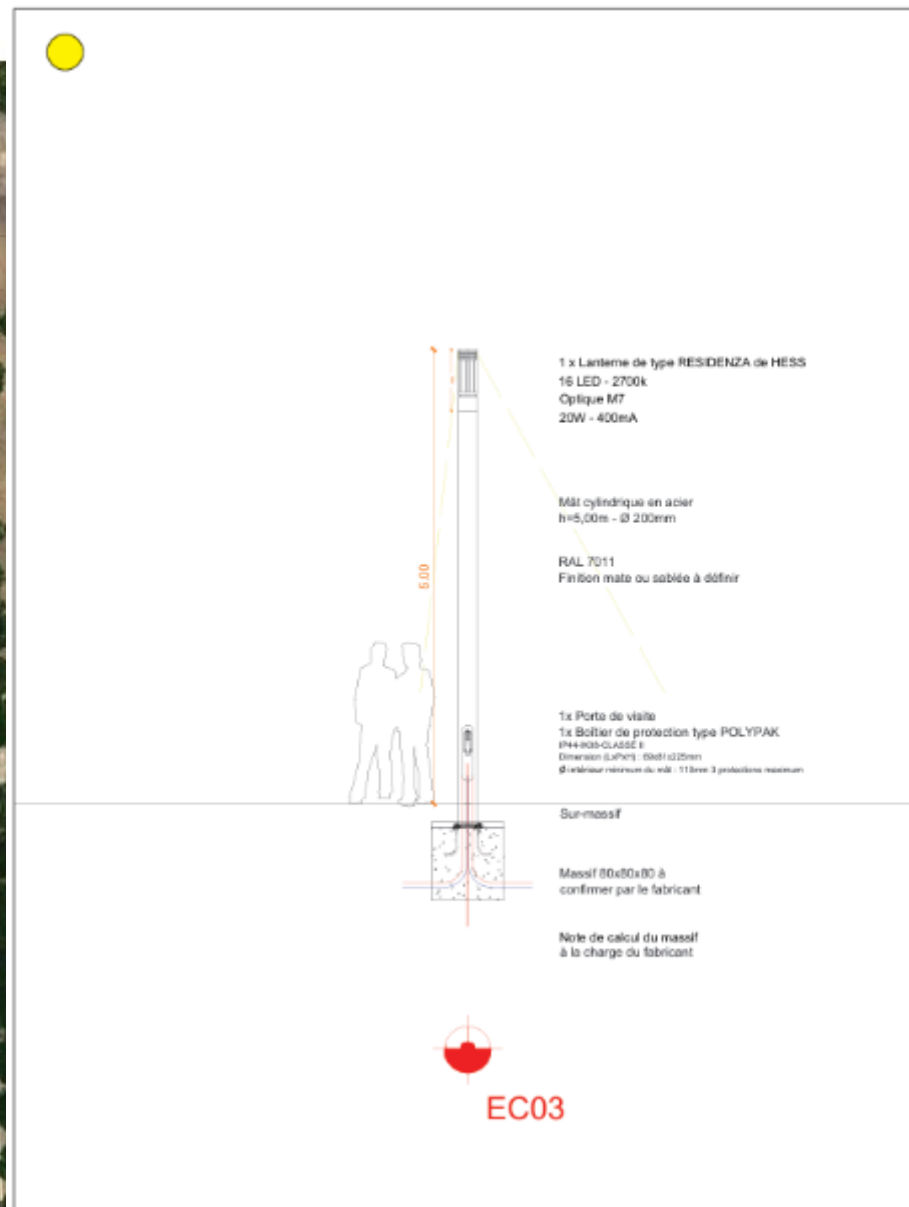
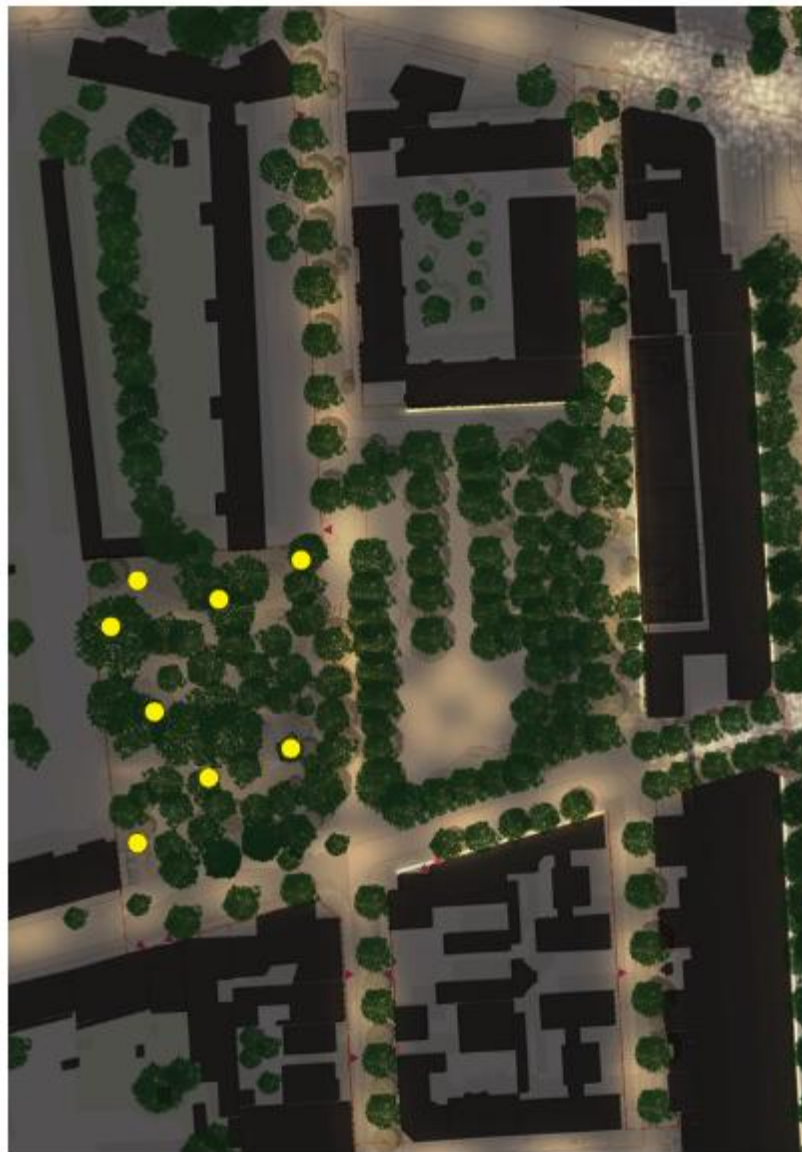




Implantation du matériel d'éclairage - repère EC02



Implantation du matériel d'éclairage - repère EC03



Les coupes d'aménagement



Vue aérienne

Les coupes d'aménagement

COUPE AA' - 1/250°



Les coupes d'aménagement

COUPE BB' - 1/250^e



